

Communiqué de presse



Retrouvez L'État dans l'Hérault
sur www.herault.gouv.fr
et sur nos réseaux sociaux



@Prefet34

Montpellier, Jeudi 12 mars 2020



Dépôts de candidatures 2^{ème} tour

Les dépôts de candidatures pour le 2^{ème} tour des élections municipales auront lieu :

Pour les communes des arrondissements de Montpellier et Lodève, à la préfecture de Montpellier :

- Lundi 16 mars 2020 de 10h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30
- Mardi 17 mars de 8h30 à 18h00

Pour les communes de l'arrondissement de Béziers, à la sous-préfecture de Béziers :

- Lundi 16 mars 2020 de 10h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Mardi 17 mars de 9h00 à 18h00

Aucun dossier ou complément de dossier ne pourra être accepté après
Mardi 17 mars à 18h00

Service départemental de la communication interministérielle

04 67 61 61 25 - pref-communication@herault.gouv.fr

Site internet : www.herault.gouv.fr



@prefet34

